



AU SOMMAIRE

Éditorial

Politique

Nairobi ou le pari d'une refondation
28^{ème} Sommet Afrique France
par Pierre Jacquemot – page 2
Fraternité Afrique, 5 années déjà !
par Joël Dine – page 5

Développement

La difficile équation entre la terre, l'eau et les populations
par Christian Bouquet – page 14
Témoignages des Vétérinaires tropicaux (de 1960 à nos jours) – page 16
« La coopération franco-africaine revisitée : entre ombre et lumières »
par Gilles Lainé – page 17

Culture

« Un village si tranquille »
par Louis dit Loys Dupuy – page 19

Information

Informations sur la revue « Afrique Contemporaine » – page 21

ÉDITORIAL

Les 11 et 12 mai le président Emmanuel Macron a organisé avec le président William Ruto à Nairobi un Sommet Afrique France ou « ForwardAfrica ! » consacré aux investissements. Pierre Jacquemot en fait un compte-rendu critique en citant les principaux résultats et en ciblant les limites. A l'occasion de la commémoration du 5^{ème} anniversaire de Fraternité Afrique, Joël Dine a rédigé une rétrospective des principales activités de l'association en en détaillant leurs mises en oeuvre. Rappelant l'actualité africaine et la place que notre pays y a pris au cours de ces cinq ans, il met en évidence les mobilisations et les positions soutenues par Fraternité Afrique. Christian Bouquet suggère que les causes de la violence au Sahel sont à rechercher dans les conflits agro-pastoraux pour la terre et l'eau. Deux livres récents rassemblent les témoignages des vétérinaires tropicaux de 1960 à nos jours. Intervenant dans le débat de l'aide au développement, Gilles Lainé et ses trois coauteurs vont publier un ouvrage sur la coopération franco-africaine où ils montrent la complexité du dispositif mais aussi les caractères positifs comme négatifs de celle-ci. Louis dit Loys Dupuy, à travers une courte nouvelle, raconte comment l'arrivée de deux couples de migrants bouleverse la vie d'un village français.

Joël Dine Michel Bousquet José Gohy

De la politique



Nairobi ou le pari d'une refondation 28^{ème} Sommet Afrique France Nairobi, 11-12 mai 2026

*Synthèse rédigée à partir des travaux du sommet
par Pierre Jacquemot*

Le 11 mai 2026, sous un ciel kenyan chargé d'espoirs et de contradictions, Nairobi s'est transformée, le temps d'un sommet, en capitale symbolique d'un nouveau chapitre des relations entre la France et l'Afrique. Pour la première fois depuis la création de ces rencontres bilatérales, l'événement se tenait dans un grand pays anglophone d'Afrique de l'Est — choix délibéré, geste calculé, rupture géographique tout autant que politique.

Le Kenyatta International Convention Center (KICC) et l'Université de Nairobi ont accueilli quelque 7 000 participants, parmi lesquels 32 chefs d'État et de gouvernement, des milliers d'entrepreneurs, de représentants de la société civile, d'artistes et de jeunes porteurs de l'Afrique de demain. Emmanuel Macron et son hôte, William Ruto, président du Kenya, partageaient un événement dont la mise en scène voulait incarner un partenariat enfin libéré de ses oripeaux néocoloniaux.

Pourtant, comme à chaque sommet Afrique-France depuis Nicolas Sarkozy — voire depuis plus loin —, le discours de la rupture côtoie la résilience des héritages. Macron avait annoncé la couleur dès Ouagadougou en 2017 ; neuf ans plus tard, le bilan reste, selon la formule pertinente qui

ouvre le présent dossier, « *tout en nuances* ». Ni Macronbashing systématique, ni bienveillance aveugle : c'est avec cette même mesure que la présente synthèse entend restituer les résultats du 28^e Sommet Afrique-France.

I. Un virage économique affirmé : l'investissement comme nouveau paradigme

23 milliards d'euros : le chiffre et ses mystères

Le résultat le plus visible — et le plus médiatisé — du sommet de Nairobi est l'annonce d'un engagement financier massif : 23 milliards d'euros d'investissements, dont 14 milliards provenant d'acteurs français et 9 milliards d'acteurs africains. Les organisateurs estiment que ces fonds pourraient générer plus de 250 000 emplois directs des deux côtés de la Méditerranée. Parmi les engagements phares : un investissement de 700 millions d'euros de l'armateur CMA CGM pour moderniser un terminal du port de Mombasa, et plus de 500 millions d'euros de transactions signées par Proparco. Le Kenya, en tant que pays hôte, a bénéficié d'accords bilatéraux directs à hauteur de 170 millions d'euros.

Les secteurs ciblés reflètent les priorités du continent : transition énergétique, agriculture, numérique, intelligence artificielle, économie bleue et santé. Le programme *Choose Africa* — néologisme anglophone qui agace autant qu'il interpelle — aurait par ailleurs mobilisé 2,5 milliards d'euros spécifiquement pour les PME et les start-ups africaines. L'ensemble traduit une volonté affichée de passer d'une logique d'aide publique au développement à une logique de co-investissement.

L'ambiguïté des annonces et le recul de l'APD

Le tableau serait incomplet, cependant, si l'on n'y inscrivait pas ses ombres portées. Comme dans de nombreux grands forums internationaux, la question de la concrétisation se pose avec acuité : une fraction significative des 14 milliards d'euros " français " étaient déjà en cours de préparation avant le sommet, et les conditions attachées aux financements d'institutions comme l'AFD ou Bpifrance limitent la liberté réelle des partenaires africains.

Plus grave encore, cet affichage du capital privé dissimule — partiellement — une réalité budgétaire alarmante : la baisse de quelque 40 % en trois ans des financements publics affectés à l'aide au développement. La France se situe désormais à 0,4 % de son revenu national consacré à la coopération, très loin de l'objectif de 0,7 % inscrit dans la loi de programmation du 4 août 2021. Cette loi relative au « *développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales* », adoptée à l'unanimité du Parlement, n'a pas survécu à la première crise budgétaire sérieuse. Sa non application constitue, selon toute analyse honnête, l'une des contradictions les plus crues entre les discours de Ouagadougou et les actes de fin de mandat. Les conséquences humaines sont massives : en 2025, plus de 10 000 postes supprimés dans les ONG françaises, 1 300 projets en péril, 15 millions de personnes affectées, principalement sur le continent africain.

L'accent mis sur la mobilisation du capital privé crée des opportunités réelles, mais soulève une interrogation fondamentale : qui prendra en charge les secteurs peu rentables mais essentiels — santé publique, éducation, protection sociale, agriculture familiale ? Le secteur privé ne saurait y suppléer, et les États africains, dont certains atteignent des taux d'endettement prohibitifs (le Sénégal à 140 % du PIB), ne peuvent seuls y répondre.

II. La Déclaration de Nairobi : entre ambition souveraine et dépendance structurelle

Un texte politique structurant

Au-delà des chiffres, les 30 chefs d'État et de gouvernement présents ont adopté la *Déclaration de Nairobi*, également baptisée *AfricaForwardDeclaration*. Ce texte constitue la feuille de route politique de la relation franco-africaine pour les années à venir.

Il affirme que la relation doit désormais reposer sur « *l'égalité souveraine, le respect mutuel et la responsabilité partagée* », en rupture déclarée avec la Françafrique. Le président Ruto a martelé l'idée d'un partenariat " gagnant-gagnant ", non fondé sur la dépendance ou la charité. La déclaration promeut la transformation locale des matières premières, l'ajout de valeur sur le continent et l'émergence d'une Afrique actrice plutôt qu'exportatrice brute de ressources.

Sur le plan de la gouvernance mondiale, le texte appelle à une réforme profonde du FMI et de la Banque mondiale, pour une meilleure représentation des pays africains, et dénonce l'architecture du risque qui pénalise artificiellement le continent dans les évaluations des agences de notation. Emmanuel Macron a soutenu un mécanisme de garantie destiné à réduire le risque perçu des investissements en Afrique. Le secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, présent au sommet, a quant à lui apporté son soutien à la demande d'un siège permanent pour l'Afrique au Conseil de sécurité.

La question de la crédibilité : entre discours et réalité

Il importe de situer cette déclaration dans son contexte de filiation rhétorique. Le discours de la rupture est récurrent chez les chefs d'État français : Sarkozy l'avait annoncée, Hollande aussi, Macron en a fait un usage extensif depuis Ouagadougou. En réalité, la vraie rupture institutionnelle est intervenue dès 1998, avec la fermeture du ministère de la Coopération — le " ministère de l'Afrique " — et le traitement par le Quai d'Orsay du continent comme le reste du monde, sans appareil spécifique.

Plusieurs questions politiques sensibles sont par ailleurs restées largement en dehors des discussions officielles : gouvernance démocratique, migrations, mémoire coloniale, restitutions (dont le bilan reste partiel malgré quelques gestes symboliques), ou encore les tensions géopolitiques impliquant la Russie, la Chine, la Turquie et les pays du Golfe. Ces angles morts ne diminuent pas la portée du texte adopté, mais ils rappellent que Nairobi est un commencement, non un aboutissement.

III. Le repositionnement géopolitique français : un pari sur l'Afrique anglophone

Le choix de Nairobi, ou l'art de tourner la page

Organiser le 28^e Sommet Afrique-France à Nairobi n'était pas un choix anodin. Après une décennie marquée par les crises sahéliennes, les cinq coups d'État intervenus dans la zone d'influence traditionnelle française (Mali, Burkina Faso, Niger, Guinée, Gabon), et un recul diplomatique et militaire douloureux, la France cherche à reconfigurer ses alliances. Le sous-continent anglophone d'Afrique de l'Est offre des perspectives économiques et politiques nouvelles, et surtout des partenaires qui ne portent pas le poids symbolique de la Françafrique.

Ce n'est pas la première fois qu'un chef d'État français s'aventure hors de l'ancien pré carré : Chirac rencontra Mandela au Cap, Sarkozy et Hollande se rendirent également en Afrique anglophone. Mais la mise en scène de Nairobi — lieu, programme, participants — signale une réorientation plus systématique, moins conjoncturelle. Pour autant, cette ouverture s'inscrit dans un contexte de **concurrence internationale exacerbée** : quelques mois avant le sommet, le Kenya avait annulé un contrat de 1,5 milliard de dollars avec un consortium français (Vinci) au profit d'entreprises chinoises. Le rappel est cinglant.

La présence économique française : une réalité à consolider

Contrairement à certains discours catastrophistes, la France n'a pas disparu du paysage économique africain. Elle y maintient quelque **2 500 filiales**, représentant 60 milliards d'euros de capital et 300 000 emplois directs. Des groupes comme Total Énergies, Orange, Engie, CMA CGM, Vinci ou Lactalis demeurent des acteurs de premier plan, reconnus pour leurs standards de responsabilité sociale. L'AFD représentait déjà 30 % de son activité financière globale en 2025, soit 13,7 milliards d'euros. À quoi s'ajoute un appareil de recherche unique en Europe, avec le CIRAD et l'IRD, quatre revues académiques de référence, et un réseau culturel incomparable : 28 instituts français, 105 Alliances françaises, autant de lycées, qui ont accompagné la promotion internationale d'artistes africains de stature mondiale.

La France a certes perdu certaines positions de monopole héritées de la colonisation — et c'est tant mieux, selon une formule que l'on peut reprendre à notre compte. Elle entre désormais dans la concurrence, à égalité et dans la transparence. C'est à ce prix que la relation peut devenir véritablement adulte.

IV. Les tensions persistantes : paternalisme, visas et incidents diplomatiques

L'incident révélateur

Aucune synthèse honnête du sommet de Nairobi ne peut faire l'économie de l'incident le plus commenté : lors d'une session plénière, Emmanuel Macron a interrompu sèchement un jeune leader africain, lui ordonnant le silence et lui faisant une leçon de respect. La vidéo, rapidement virale, a été perçue par une large partie de l'opinion africaine comme un retour à un ton paternaliste, voire colonial. L'épisode illustre une tension que le journaliste de *Jeune Afrique* résume avec lucidité : Macron a toujours eu pour difficulté de vouloir nouer des liens avec la jeunesse africaine tout en fréquentant les dirigeants que cette même jeunesse rejette.

Le paternalisme — ou la condescendance — est dans le répertoire diplomatique français depuis longtemps. Chez Macron, la forme est celle du "donneur de leçons", du professeur qui croit pouvoir remettre de l'ordre. Les "irritants" s'accumulent : la réflexion sur la climatisation à l'université de Ouagadougou, le double standard entre le coup d'État de Déby fils au Tchad (salué) et celui du Mali (dénoncé), une politique des visas devenue, sous la pression de l'extrême droite, une fabrique à ressentiments dans les consulats du continent.

La mobilisation de la société civile

Pendant que les délégations officielles échangeaient sous les lustres du KICC, des manifestants panafricains rassemblés lors d'un "Sommet contre l'impérialisme" ont été dispersés par la police à Nairobi. Leurs revendications — annulation de la dette, remise en cause des mécanismes de contrôle financier — rappellent que le contrat de confiance entre la France et une partie des opinions publiques africaines demeure profondément dégradé. La rhétorique du partenariat d'égal à égal ne saurait

comblent, à elle seule, le fossé entre les paroles officielles et les perceptions de terrain.

V. La culture et l'imaginaire commun : une voie d'avenir lucide

C'est peut-être dans le domaine culturel que la vision de Macron est la plus convaincante — et la plus désintéressée. En plaçant la culture au cœur du partenariat à venir, en appelant à la " construction d'un nouvel imaginaire commun ", le président français touche à quelque chose d'essentiel. La France dispose, en effet, d'un réseau culturel sans équivalent sur le continent : instituts, alliances, lycées, présence éditoriale, accueil d'artistes. Ces structures ont contribué à la reconnaissance internationale de Papa Wemba, Angélique Kidjo, Youssou N'Dour ou Manu Dibango ; elles ont collecté des contes traditionnels du Niger, soutenu des cinémas africains émergents. Paris, où a ouvert la Maison des Mondes africains en octobre 2025, est aussi une ville africaine.

Ce registre de la création partagée, de l'échange sans tutelle, est probablement celui où la relation franco-africaine peut le plus sincèrement se renouveler. Il n'est pas soumis aux aléas électoraux, aux coupes budgétaires, aux rivalités géopolitiques. Il touche aux subjectivités, aux imaginaires, à ce que les peuples gardent en mémoire de leurs rencontres.

Conclusion : Nairobi, tournant réel ou opération de communication ?

Le sommet de Nairobi constitue probablement le plus ambitieux effort de réinvention de la relation Afrique-France depuis le discours de Ouagadougou de 2017. Il a déplacé le centre de gravité du partenariat vers l'investissement, la réforme de l'architecture financière mondiale et l'entrepreneuriat africain. La Déclaration de Nairobi fixe un cadre nouveau, les chiffres annoncés sont substantiels, le choix géographique est symboliquement fort.

Mais le bilan reste suspendu à la question de la concrétisation. Les sommets franco-africains ont une longue histoire de promesses non tenues, de discours de rupture qui n'aboutissent pas à des ruptures de pratiques. Les indicateurs les plus inquiétants ne sont pas dans les salles de conférence mais dans les chiffres : 0,4 % du revenu national pour l'APD quand la loi promettait

0,7 %, 10 000 emplois détruits dans les ONG, 1 300 projets à l'arrêt, des consulats transformés en obstacles à la mobilité.

Le succès réel du sommet se mesurera dans les mois et les années qui viennent, à l'aune des projets effectivement réalisés et de leur impact concret sur les populations africaines. Si les réformes du financement et les investissements annoncés se concrétisent, Nairobi pourrait marquer un tournant durable. Dans le cas contraire, il risque d'entrer dans la mémoire diplomatique comme une belle mise en scène destinée à accompagner le repositionnement stratégique d'une puissance en recul, sur un continent où la concurrence internationale est désormais féroce.

La jeunesse africaine, qui regarde ces sommets avec un mélange d'espérance et de scepticisme nourri d'expériences accumulées, sera l'arbitre final. C'est elle, et non les communiqués officiels, qui dira si Nairobi fut un vrai nouveau départ ou un de plus dans la longue série des faux départs.

Fraternité Afrique, 5 années déjà !

Par Joël Dine¹

1) Préambule

Faut-il fêter les anniversaires des personnes ? Évidemment oui, mais ceux des organisations humaines, c'est moins évident. Pourtant notre association le mérite.

Passons pour cela en revue ses activités année par année.

2) Activités

Année 2021

Notre association « Fraternité Afrique » est née au deuxième trimestre 2021, de la volonté d'un groupe d'anciens agents du Ministère de la Coopération et d'experts du développement de se faire entendre dans les relations de la France avec l'Afrique. Elle prend d'abord la forme d'un collectif constitué d'une vingtaine de personnes.

Fin avril paraît le rapport de l'historien Vincent Duclert sur le génocide des Tutsi au Rwanda en 1994 sur base d'archives. Il représente la première

¹ Président de Fraternité Afrique

étape d'une politique de « réconciliation mémorielle » que veut mener Emmanuel Macron². Cette parution a été le déclencheur de notre mobilisation. L'écart entre le contenu de ce rapport et la réalité du Rwanda, l'outrance des conclusions étaient tels pour nous qui l'avions connu dans les années 80 et 90, qu'ils ne nous étaient pas possible de ne pas réagir. S'y ajoutait sa partialité exonérant les autorités actuelles rwandaises. Deux notes furent écrites. Elles furent diffusées le plus largement possible dans la presse française. L'absence de retour sur ces notes³, le parti pris favorable des médias sur le rapport et l'activisme d'associations comme Survie ou Ibuka ont suscité notre indignation. L'alignement de nos autorités sur les conclusions de ce rapport est apparu clairement lors du discours d'Emmanuel Macron au Mémorial du génocide à Kigali le 27 mai 2021. En effet celui-ci insiste sur les « responsabilités lourdes et accablantes » de notre pays dans la survenue de ce tragique évènement quand il s'avère que nos responsables français de l'époque ont tout fait pour l'empêcher. Avec Gérard La Cognata, nous nous sommes demandés très vite comment se faire entendre dans les milieux politique et du développement considérant que, forts de notre expérience professionnelle, nous étions légitimes d'en parler. En premier, créer **un collectif** qui deviendra association l'année d'après. En second, choisir une appellation assez forte qui affiche une valeur fondamentale ici la « **fraternité** » avec les Africains. Nos adhérents ont consacré leurs vies professionnelles au développement des pays et de leurs populations où ils ont travaillé et vécu pendant des années. Leur engagement représentait un retour sur celles-ci et dépassait la seule nostalgie d'avoir participé à un grand dessein, la « coopération au développement dans les pays africains » au sein d'un ministère atypique que fut, en son temps, le ministère de la Coopération, 20 rue Monsieur Paris 7ème.

² Cette politique se poursuivra au sujet du Cameroun et l'Algérie.

³ Seul l'Institut François Mitterrand prend en compte notre analyse.



Hôtel du ministre de la Coopération

Enfin, dès juin, résumer dans **un flyer ou note d'intention** tout ce que souhaitait entreprendre Fraternité Afrique.

CRÉATION D'UNE ASSOCIATION SOUS LE NOM DE FRATERNITÉ AFRIQUE

La nécessité de repenser les relations de notre pays avec ce continent si proche du nôtre avec lequel d'innombrables liens nous rattachent, s'impose en ce premier quart du XXIème siècle quand celui-ci évolue à grande vitesse, que l'équilibre du Monde change et que chaque nation veut garder ou prendre sa place en son sein.

Objet de l'association (article 2 des statuts):
RENFORCER LES LIENS ENTRE LA FRANCE ET L'AFRIQUE EN PARTICIPANT AUX RÉFLEXIONS SUR LA POLITIQUE AFRICAINE DE LA FRANCE, PARTICIPER Á LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT ET PROMOUVOIR LES CULTURES AFRICAINES.

PREMIER AXE DE TRAVAIL

LA POLITIQUE FRANÇAISE ET EUROPÉENNE EN AFRIQUE



Enrichir l'information et la réflexion sur les politiques de la France et de l'Europe vis-à-vis des pays africains en promouvant objectivité et réalisme. Participer à l'évolution des relations entre notre pays et l'Afrique.



DEUXIÈME AXE DE TRAVAIL

LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Favoriser la solidarité envers les pays en développement dans l'opinion publique nationale. Faire connaître les réalisations de la coopération au développement au travers de ses publications. Militer pour l'augmentation de l'Aide Publique au Développement et pour son efficacité dans le cadre des Objectifs mondiaux du Développement Durable.



TROISIÈME AXE DE TRAVAIL


LES CULTURES AFRICAINES ET LA FRANCE

L'association contribuera à l'information sur les productions culturelles africaines et à l'essor des rencontres culturelles franco-africaines en soutenant et promouvant les manifestations.





MOYENS UTILISÉS

	REVUE DE PRESSE ET BULLETIN TRIMESTRIEL, RENCONTRES
---	---

En 2021, le contexte français était favorable à la solidarité internationale avec le vote le 8 août de

la loi, dite loi Berville⁴, de « programmation relative au développement solidaire et de lutte contre les inégalités mondiales » qui a pour objectif une APD française à 0,7 % dès 2025. A Montpellier, le 8 octobre choisissant un format autre que les habituelles Conférences France-Afrique des chefs d'Etat, Emmanuel Macron réunit les sociétés civiles de France et d'Afrique.



Il poursuit la nouvelle politique initiée en 2017 d'un partenariat rénové avec la jeunesse et l'entrepreneuriat africains, une réconciliation mémorielle avec les héritages coloniaux et l'ouverture vers une Afrique anglophone et lusophone hors du poids de l'histoire franco-africaine.

Dès la deuxième trimestre de cette année, Fraternité Afrique lance les deux premières activités. La première « **Informer sur le continent africain et ses habitants** » à travers une revue de presse rassemblant les articles de presse, les études et les rapports. La diffusion de la première revue de presse date de mai se fait au départ auprès de 26 lecteurs. La deuxième « **Faire réfléchir nos adhérents et exposer leurs propositions** » à travers une lettre d'information devenu assez vite un bulletin trimestriel. L'épidémie du Covid retarde le lancement de la troisième activité, celle de **l'organisation de Rencontres-débats**. Par contre « Fraternité Afrique » assure la promotion du 14^{ème} Festival cinématographique « Visions d'Afrique », festival qui se déroule chaque année à Saint-Pierre d'Oléron.

Année 2022

L'intervention de la France au Sahel touche à sa fin. En novembre, les troupes françaises de l'Opération Barkhane se retirent du Mali. Ce n'est que le début d'un retrait généralisé des forces françaises en Afrique de l'Ouest et Centrale. Le Burkina-Faso et le Niger suivront puis le Tchad, le

⁴Hervé Berville d'origine rwandaise est alors député et rapporteur de la loi.

Sénégal et la Côte d'Ivoire. Notre pays doit accepter l'influence grandissante de nouvelles puissances (Russie, Turquie, Inde) dans les régions d'Afrique où elle se considérait prépondérante. Une mondialisation qui se développe !

Au point de vue institutionnel, une avancée importante pour Fraternité Afrique. Le 20 mai se tient à Paris l'**assemblée constituante** de notre association, alors collectif, en présence de douze personnes (et 21 pouvoirs). Le 30 juin elle est déclarée sous le nom de Fraternité Afrique et sous le numéro W451008831 auprès de la préfecture du Loiret⁵. Un compte bancaire est ouvert auprès du Crédit Agricole de Gien (Loiret). Les liens sont développés en direction du réseau d'archives Coop /Archives nationales de Gilles Lainé et Monique Bauer, l'Opals du docteur Marc Gentilini, le Groupe « Initiative Afrique » de Pascal Peyrou, du Cade de Roland Portella et de l'Arom de Jean-Pierre Vidon. Cent quarante et une personnes reçoivent notre revue de presse hebdomadaire. Quatre bulletins ont été diffusés depuis juillet 2021.

A Saint-Pierre d'Oléron le 24 octobre au moment du 15^{ème} festival « Visions d'Afrique » se tient un conseil d'administration. Les adhésions d'un montant de 20 euros ont été lancées le 4 septembre. Résultat début 2023 : 40 adhésions.

Année 2023

Dès 2019 se développait dans l'Afrique de l'Ouest un courant anti-français, en particulier au Mali. Des manifestations avec le déploiement de banderoles hostiles à la France dénonçant la poursuite de « la Françafrique »⁶ étaient organisées, suscitées par la Russie⁷. Notre pays devient le bouc émissaire facile des gouvernements en proie à des difficultés internes. On constate une « dégradation de l'image de notre pays » au sein des populations sahéniennes. Dès décembre 2022 « Fraternité Afrique » travaille à la **préparation d'un Colloque** sur ce thème devant se tenir au Sénat le 23 septembre 2023 grâce à l'intervention de Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret. Quatre réunions de préparation ont été organisées (décembre, mars, avril et juin) définissant l'intitulé du colloque⁸, l'information, les invitations, le déroulement, les

⁵ Parue sur le JO du 12 juillet

⁶ Une relation néocoloniale entre notre pays et les anciennes colonies d'Afrique de l'Ouest et centrale.

⁷ On y a vu des drapeaux de ce pays.

⁸ « L' image de la France en Afrique » devient « L'Afrique et la France/Une relation à reconstruire »

panels d'intervenants, les modérateurs, etc. Ceci a demandé aux organisateurs du travail et de nombreux déplacements. Pour un résultat négatif ! Car suite à un problème de date et de non disponibilité d'intervenants, il est annulé. Peut-être comme le suggérait notre vice – président Gérard La Cognata, avions-nous visé trop haut ?

Heureusement, en remplacement, une **première Rencontre-débats** sur le rapport parlementaire Michèle Tabarot- Bruno Fuchs sur les relations de la France avec l'Afrique se tiendra avec succès à l'Académie des Sciences d'Outre-Mer (Asom) le jeudi 14 décembre après-midi avec, comme intervenants, le député Bruno Fuchs, Martin Ziguélé⁹, Souleymane Gassama dit Elgas et Pierre Jacquemot



Les intervenants de la Rencontre

Des leçons en seront tirées avec la création, cette même année, d'un site « **fraterniteafrique.fr** » par José Gohy, la souscription d'un abonnement aux réunions « zoom » lancées à la demande par Jean-Louis Domergue et le choix de l'Asom comme lieu de réunion où le nouveau secrétaire perpétuel, Dominique Barjot, nous accueille si gentiment.

En avril une guerre civile se déclenche au Soudan¹⁰ et au Kivu la guerre se poursuit alimentée par les visées du M23 soutenu par le Rwanda¹¹.

Le 23 juillet un coup d'état militaire au Niger met fin à la présidence de Mohamed Bazoum, légitimement élu. Les bases militaires françaises et américaines sont fermées. La coopération française avec ce pays est suspendue. Gérard La Cognata se mobilise au nom de l'association. Une tribune est ouverte sur le journal le Monde à l'initiative de nombreux intellectuels français et sahéniens. Un bulletin spécial paraît en janvier traitant de la crise ouverte depuis 2021 au Mali, en 2022 au Burkina-Faso et en 2023 au Niger.

⁹ Ancien premier ministre de RCA

¹⁰ Elle se poursuit aujourd'hui encore.

¹¹ On doit remonter à 1996 pour situer le début des conflits dans cette région de la RDC.

Au point de vue institutionnel le 25 avril se déroule à Paris la **première assemblée générale** de l'association. 14 adhérents avec un invité y participent. 18 pouvoirs ont été reçus. Soit un total de 32 sur 41 adhérents. La cotisation passe de 20 à 30 euros. L'occasion de réaffirmer notre légitimité : « Nous avons encore quelque chose à dire au sujet de l'Afrique et les relations que la France devrait avoir avec elle et ceci même à nos âges avancés! ». Les objectifs recherchés : 70 pour le nombre d'adhérents et 250 lecteurs de la revue de presse. S'ajoutent des nouveaux liens : la revue Afrique contemporaine qui reparaît et le think-tank l'ialogos en création.

Année 2024

Le 29 octobre, le discours d'Emmanuel Macron au Maroc légitimant le plan d'autonomie marocain du Sahara occidental de 2007 régularise les relations avec ce pays mais en contrepartie tend celles avec l'Algérie. Celles-ci ne s'apaiseront qu'au début de l'année 2026. A cette occasion, on se rend compte de la grande proximité de l'Afrique, en particulier du Maghreb, et de notre pays.

« Fraternité Afrique » organisera **trois autres Rencontres-débats** entre cette année et aujourd'hui toujours dans le locaux de l'Asom 15 rue La Pérouse dans le 16^{ème} arrondissement profitant de ses locaux et des moyens audiovisuels.

Le 28 novembre 2024 une rencontre-débat consacrée à « *la République démocratique du Congo (RDC), une opportunité trop délaissée par la France* » avec une grande partie de celle-ci consacrée au drame du Kivu avec selon l'invitation ci-dessous cinq intervenants (Roland Pourtier, Pierre Jacquemot, Emmanuel Dupuy, Dr Ma Mbelenga Ngbama, Emile Ngoy Kasongo , ambassadeur de la RDC en France).



La vie institutionnelle de Fraternité Afrique est marquée par la **2^{ème} Assemblée générale** tenue à

proximité des anciens locaux du Ministère de la Coopération¹² le matin de la Rencontre-débats sur la RDC. Nostalgie quand tu nous tiens !

Année 2025

Le M23¹³ entre le 25 janvier à Goma au Kivu marquant un tournant dans le conflit qui oppose la RDC au Rwanda. La guerre civile se poursuit au Soudan avec son lot d'atrocités et de déplacements de population.

« Fraternité Afrique » organise **deux Rencontres-débats en 2025**. Le 13 mars avec pour thème « *La coopération franco-africaine dans l'enseignement supérieur* » pilotée par notre vice-président, Gérard La Cognata avec comme modérateur le professeur Bonaventure Mve Ondo et comme participants, entre autres, Ella Akpeng Pelei, Dominique Gentile, Laurent Bonneau et des universitaires. Le 27 novembre sur « *La politique culturelle africaine de notre pays* » menée par Gilles Lainé et Jean-Pierre Farjon¹⁴. Avec comme intervenants Sophie Boulé (Ministère des Affaires étrangères), Laureline Triby et Gaëlle Maubeuge (AFD). On déplore l'absence du représentant de l'Institut français ainsi qu'une baisse du nombre des participants.

L'arrivée au pouvoir de Donald Trump aux USA, la fermeture de concomitante de l'USAID¹⁵ et la diminution parallèle de l'APD de plusieurs pays de l'OCDE dont la France¹⁶ remettent en question dans notre pays l'élan de la solidarité relancé en 2021. La survie de nombreuses ONG est mise en question. Le combat d'une association comme la nôtre change de sens !

La vie institutionnelle se poursuit avec la tenue de la **3^{ème} Assemblée générale** le matin de notre Rencontre-débat du 27 novembre. Si la situation financière, sous le contrôle de son trésorier Michel Bousquet, est bonne, le nombre des adhésions stagne en dessous de soixante. Une motion de protestation contre la baisse des crédits de l'APD est votée. Elle sera transmise à plusieurs députés et sénateurs.

¹² Boulevard des Invalides Paris 7^{ème} .

¹³ Mouvement politico-militaire soutenu par le Rwanda

¹⁴ Compte-rendu dans le bulletin n°17 février 2026

¹⁵ L'agence de développement de ce pays créée par le président Kennedy en 1963

¹⁶ Baisse de l'APD française à partir de l'année 2024, poursuivie en 2025 et 2026

Texte de la motion de protestation

" En juillet 2021, l'Assemblée nationale a voté à l'unanimité la loi "Berville" sur le développement solidaire qui donnait à l'Aide Publique au Développement (APD) française l'objectif à atteindre de 0,7% du PIB en 2030 . Or depuis trois ans contrairement à cette promesse, le taux est en baisse : quand il était de 0,56 % en 2022, il est tombé à 0,48% en 2024. La baisse a continué en 2025.

Au moment des discussions budgétaires, "Fraternité Afrique" s'insurge sur la manière dont est traité le chapitre budgétaire sur l'APD (programmes 110, 209) dans le rapport de la commission de l'Assemblée nationale dont le rapporteur est le député Guillaume Bigot du Rassemblement national. Quand le budget concernant l'APD ne compte que pour 0,8% du budget global, c'est celui qui subit la plus forte baisse. Le gouvernement propose dans la LOLF 2026 une nouvelle coupe sanglante de 700 millions d'euros soit une chute de - 19% par rapport à 2025 et de - 49% par rapport à 2024 (en crédits de paiements).

Les associations de développement et humanitaires anticipent les baisses de leurs subventions. Elles craignent en 2026 plus de 10.000 licenciements dans leur personnel.

Une autre urgence sur laquelle nous souhaitons attirer l'attention de nos députés et sénateurs, l'affaire des visas. Le ressentiment vis-à-vis de notre pays que représente l'obtention de visas pour les candidats à venir dans notre pays est grand. Il nuit fortement à son image chez les entrepreneurs, les étudiants et les artistes et plus largement chez les autres voyageurs. Cette situation, dénoncée depuis plusieurs années, doit cesser et la mise en oeuvre rapide de réforme est indispensable. "

Le 22 décembre, Gérard La Cognata, le vice-président et cofondateur de Fraternité Afrique nous quittait victime d'un cancer. Parmi les témoignages de ses camarades : « Dans notre imaginaire, tu étais indéracinable. Ta disparition représente un choc pour nous tous ». « Bien sûr qu'il va nous manquer, particulièrement à Fraternité Afrique ». « Sage, aimable, avide de voir et comprendre, il savait comme on dit à Brazzaville « que l'on ne jauge pas la profondeur du fleuve avec le petit doigt » qu'il faut prendre le temps d'écouter, d'interpréter les réalités locales dans leur complexité et de s'écarter du regard

condescendant adopté trop souvent par les Blancs ». « Gérard un grand monsieur de la Coopération d'une totale simplicité avec qui c'était un plaisir de travailler ». « En bon géographe qu'il était, Gérard s'appliquait à comprendre les réalités du terrain et ceux qui y vivent dans le plus grand respect» .

Année 2026

En février une association de réfugiés rwandais dénommée « Jambo » produit une synthèse des critiques apportées au rapport de la commission Duclert sur le génocide des Tutsis du Rwanda. Elle y reprend nos arguments sur les nombreuses faiblesses de celui-ci en particulier sa partialité en faveur du FPR aujourd'hui encore au pouvoir.

En février, poursuivant sa politique de restitution des œuvres volées du temps de la colonisation, après celles restituées au Bénin, la France restitue à la Côte d'Ivoire le tambour-parleur ou « DjidiAyôkwe ».



Cérémonie de restitution du tambour parleur

Les 11 et 12 mai Emmanuel Macron organise avec le président kenyan William Ruto un deuxième Sommet Afrique-France au cours de sa présidence surnommé « ForwardAfrica » en pays anglophone et orienté cette fois-ci sur les investissements¹⁷.



Les présidents Emmanuel Macron et William Ruto

¹⁷ Le deuxième après celui de Montpellier en octobre 2021

Le 28 mai, la « Revue de presse et d'audiovisuel » fête son 5^{ème} anniversaire. Sa conception est le fruit d'un travail important et persévérant de Nicole Le, notre documentaliste et du mien. Sa diffusion à plus de 750 lecteurs aujourd'hui en France et en Afrique est assurée par notre secrétaire José Gohy.

Ci-dessous le modèle actuel.



Association

6^{ème} année/1^{ère} revue de presse et d'audiovisuel

(jeudi 28 mai 2026)

Anniversaire : *Il y a cinq ans, fin mai 2021, l'association "Fraternité Afrique" conformément à un de ses objectifs, diffusait sa première revue de presse et d'audiovisuel sur l'Afrique, articulée autour de la politique, le développement, l'environnement et la culture. Elle permet aujourd'hui à ses lecteurs, plus de 750 en France et en Afrique, d'accéder toutes les semaines à une information diverse et objective.*

Faits saillants de la semaine :

RDC : la gravité de l'épidémie Ebola et sa progression rapide / Sénégal : crise gouvernementale entre le président et son premier ministre / Union européenne-immigration : création de centres pour migrants à l'étranger/ France -élections présidentielles 2027 : l'immigration, un sujet omniprésent / France-esclavage : abroger enfin le code noir/ Côte-d'Ivoire : présentation du plan national de développement 2026-2030 / Afrique-Rwanda : promotion du nucléaire civil / Afrique-Bretagne : la solidarité au plus près des populations / Cinéma - festival de Cannes : y-a-t-il une place pour les films africains ? Le film rwandais "Ben'lmana" primé.

POLITIQUE DÉVELOPPEMENT ENVIRONNEMENT CULTURE LIRE, VOIR ET ÉCOUTER

Tout au long de ces années, notre association ne pouvait pas se désintéresser du sort des migrants qui s'installent légalement ou non dans notre pays. Déjà ils sont originaires en grande proportion du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne¹⁸. Sa revue de presse chaque semaine cite les nombreux articles reprenant les mesures prises par la France et l'UE pour réguler ce mouvement. Certains de nos partis politiques s'emparent de cette immigration de travail ou de l'asile pour monter les Français contre ces personnes. Ils dénie notre besoin impératif de cette main-d'œuvre pour l'équilibre économique ou social de notre pays¹⁹. L'Union européenne, à rebours de ses valeurs, poursuit une politique tout à fait déplorable. La mer Méditerranée comme l'Océan Atlantique restent d'immenses cimetières²⁰.

3) Conclusions

Fraternité Africaine, une aventure humaine

Nous sommes fiers, malgré nos faibles moyens, d'avoir informé des centaines de lecteurs en Afrique et en France sur l'actualité du continent africain en relayant la presse et en diffusant les nombreux rapports sur tous les sujets et issus de toute origine. Fiers d'avoir encouragé au travers de nos bulletins trimestriels la réflexion en particulier au sein de notre association. Fiers de notre site « fraterniteafrique.fr » qui nous assure une ouverture sur le monde. Fiers aussi d'avoir au travers de nos quatre Rencontres à l'Asom ouvert le débat à un autre public sur plusieurs axes de la relation de la France avec l'Afrique.

En tant qu'association conformément à nos statuts, nous avons réagi à trois reprises : sur le rapport Vincent Duclert en 2021, sur la rupture de la coopération culturelle après le coup d'État

¹⁸ 1.662.000 du Maghreb et 1.664.000 d'Afrique subsaharienne d'après l'Observatoire de l'immigration et de la démographie en 2024

¹⁹ En octobre 2024 la Fondation Robert Schumann a publié mon article intitulé « Vers une immigration régulée » dans les pays d'origine.

²⁰ Depuis 2014 40.802 personnes auraient péri dans la mer méditerranée et l'océan atlantique dans leur tentative d'atteindre l'Europe.

nigérien en 2023 et enfin sur la baisse des crédits de l'APD française fin 2025.

Les déceptions viennent du manque d'écoute de la part du Ministère des Affaires étrangères en charge du développement et de la francophonie et d'un nombre trop faible de nos adhérents. De plus peu de nos adhérents sont issus des diasporas africaines. Nous recevons très peu de retour de la part de nos lecteurs africains.

Pourtant celles-ci ne découragent pas la cinquantaine d'adhérents réguliers. Mais malheureusement la liste est longue de tous ceux dans le monde du développement qui nous ont quitté depuis 2021 : Claude Dumurgier, Jean Nemo, Jean-Pierre Destouesse, Jean-Claude Faure, Jean-Bernard Thiant, Jean-Baptiste Fournier, Pierre Bobillo, Daniel Duverger, Michel Montfort, Michel Griffon jusqu'à notre vice-président Gérard La Cognata en décembre dernier.

Cette aventure qui nous lie dans « Fraternité Afrique » continue !

Du développement



La difficile équation entre la terre, l'eau et les populations

Par Christian Bouquet²¹

Pour analyser les conflits dans le Sahel, il faut commencer par une arithmétique simple : il y a de plus en plus de monde, et de moins en moins d'eau sur des terres qui se réduisent.

Le 25 avril 2026, un conflit autour d'un puits a coûté la vie à 42 personnes dans la province de Wadi Fira, dans l'est du Tchad. Selon les autorités, il s'agissait d'une « dispute entre deux familles vivant sur ce territoire ». L'une faisait partie de la communauté des éleveurs transhumants, l'autre de celle des cultivateurs sédentaires. Dans toute la zone sahéenne, les puits sont souvent des lieux de tension, comme ici à Kouré, au Niger :



Puits dans la région de Kouré (Niger). À gauche, les femmes appartiennent à la communauté djerma, cultivateurs sédentaires. À droite, les hommes sont des Peuls, éleveurs transhumants. Christian Bouquet, [FAL](#)

Sur cette image, on distingue au fond, dans la brume de l'harmattan, les cases du village des cultivateurs sédentaires djermas. Le troupeau de l'éleveur peul est en repli de transhumance ; il descend vers le sud au gré des pâturages, souvent confondus avec les champs de culture des paysans, surtout quand tout le monde converge vers le puits. Les conflits agro-pastoraux se multiplient dans cette région. Selon International Crisis Group, ils auraient fait plus d'un millier de morts et près de 2 000 blessés entre 2021 et 2024.

Si la géographie ne sert pas toujours à faire la guerre, elle reste toutefois très utile pour mieux comprendre ces conflits dans la mesure où c'est, par définition, une discipline « de terrain ». Rappel : le Sahel est une construction géographique. C'est « le rivage » du désert, et sa limite nord (telle qu'elle a été définie par Robert Capot-Rey en 1953) est celle du cram-cram (*Cenchrus biflorus*) et de l'isohyète 200 mm.

En effet, le cram-cram, petite graminée dont les glumes à crochet « interdisent l'entrée de la prairie à quiconque n'est pas chaussé ou monté », ne pousse pas si les précipitations sont inférieures à 200 mm. Naturellement, cette limite pluviométrique ne concerne pas que le cram-cram. Aucune culture vivrière, même la céréale la moins exigeante – comme le mil –, ne peut être pratiquée au-dessous de 250 mm de précipitations, de préférence bien réparties et bien dosées entre juin et septembre. Autant dire que les agriculteurs sédentaires connaissent la limite nord de leur implantation.

Le fardeau des sécheresses à répétition

Longtemps, les éleveurs nomades ou semi-nomades ont davantage *joué* avec cette contrainte, car une bonne pluie peut toujours faire naître un pâturage temporaire aux franges du désert. Mais ils devaient ensuite se replier vers

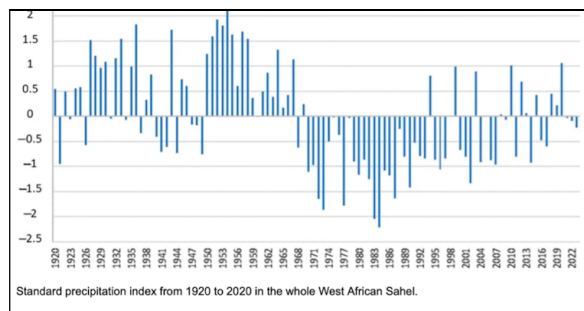
²¹Géographe LAM Bordeaux

le sud, et composer avec les paysans sédentaires afin d'éviter de faire piétiner par leurs troupeaux les champs cultivés. Parfois, des accords avaient été passés entre les uns et les autres autour de la fumure animale ou sur la récolte des fruits de quelques arbres, comme l'acacia gommier, dont les éleveurs pouvaient être considérés comme « propriétaires » car ils en avaient été les planteurs. C'était d'ailleurs le cas autrefois dans cette région orientale du Tchad, où a eu lieu le drame du 25 avril 2026.

À un an de l'élection présidentielle, une information fiable n'a jamais été aussi essentielle.

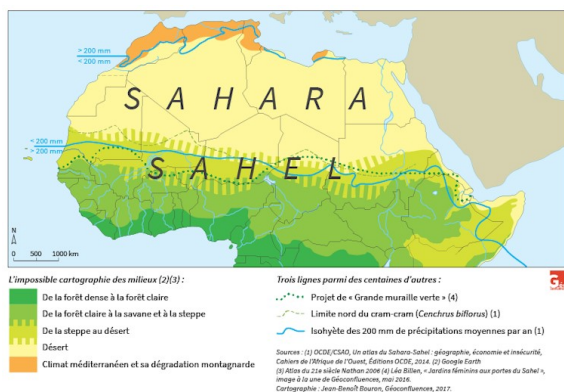
Mais cette situation apparemment équilibrée qui prévalait avant et pendant la colonisation a été progressivement modifiée par deux facteurs de changement dont l'addition a sensiblement restreint l'espace occupé par les deux communautés.

Il y a d'abord eu la succession des sécheresses et, plus globalement, une péjoration très sensible des précipitations depuis 1970, ainsi qu'il apparaît sur ce diagramme :



Précipitations entre 1920 et 2020 sur l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest. Christian Bouquet

Les conséquences de cet assèchement du climat débouchent aussi sur une autre représentation graphique, moins souvent évoquée mais plus concrète :



Géococonfluences/Christian Bouquet

En effet, selon Monique Mainguet, l'isohyète 200 mm a migré de 250 km vers le sud depuis 1900. Sans aller jusqu'à calculer avec précision la surface ainsi gagnée par le désert, en croisant ce chiffre avec la longueur méridienne du Sahel (de la Mauritanie à l'Érythrée), soit près de 6 500 km, on peut retenir qu'au moins 1 500 000 km² ont été perdus en quelques décennies par les éleveurs et les cultivateurs qui y vivaient encore au siècle dernier.

Une population qui a presque quadruplé en cinquante ans

Et dans cet espace ainsi rétréci, un autre paramètre a bougé : la population. Elle a presque quadruplé en cinquante ans : 135 millions en 2020 (contre moins de 40 millions dans les années 1970), et pourrait s'élever à 330 millions d'habitants en 2050.

L'équation est dès lors inquiétante : quand les éleveurs ne trouvent plus l'herbe et l'eau qui sont leurs repères millénaires, quand les cultivateurs attendent vainement la pluie qui rythmait leurs saisons, ils deviennent des migrants climatiques – bien qu'ils ne soient pas reconnus comme tels. Et rien n'a été prévu pour eux dans les zones méridionales de l'Afrique sahélienne. Lorsque cette migration s'ajoute aux mouvements de déplacés internes et de réfugiés chassés de chez eux par les conflits, on peut clairement ressentir un profond découragement.

Passer à l'étape suivante devient alors quasiment impossible. Celle-ci consisterait à développer une vision d'avenir pour les trente prochaines années à partir de notre constat : il y a trop de monde sur des terres disponibles restreintes alors que les ressources en eau (pluviale) diminuent.

Dessiner des projections dans le temps long

Dans une logique aménagiste, on peut imaginer des éleveurs qui renonceraient au nomadisme, et même au semi-nomadisme, pour se convertir à une forme de stabulation d'abord partielle puis totale, et imaginer des cultivateurs allant chercher l'eau là où elle se trouve encore (notamment dans les nappes souterraines), afin de produire davantage dans des conditions plus sécurisées, voire de cultiver du fourrage pour ceux avec lesquels ils étaient jusqu'alors en concurrence.

On ne rêve pas : cette formule a été testée dans les années 1970 lorsque les polders du lac Tchad étaient si prometteurs qu'on pouvait y réaliser trois récoltes par an, et sept à huit coupes de

fouillage *Pennisetum* dans le même temps. Dans cette zone, où les pluies dépassaient rarement 250 mm, les paysans savaient utiliser l'eau du lac et des nappes, et l'expérience d'embouche qui avait été tentée à Bol avait permis d'engraisser les bovins de 90 kg en moyenne en six mois. Depuis, dans cette région peut-être plus encore qu'ailleurs, le vent de l'histoire a tout emporté.



Ranch d'embouche dans les polders du lac Tchad, en 1974. Christian Bouquet, [FAL](#)

C'est donc une arithmétique simple, par laquelle il faudrait sans doute toujours commencer quand on analyse les conflits sahéliens, du Darfour au Mali : plus de monde et moins d'eau sur des terres disponibles qui se réduisent. Certes, on ne doit pas occulter les autres facteurs de tensions (zones grises abandonnées par les États, mauvaise gouvernance, corruption, conflits intercommunautaires, groupes armés, djihadisme, trafics, etc.). Mais il ne faut pas non plus s'enfermer dans le déni de peur de stigmatiser telle ou telle communauté.

Il faut – surtout – essayer de dessiner des projections sur le temps long sans craindre les critiques « ethnographiques ». Personne ne peut imaginer un éleveur peul devenu sédentaire, chaussé de bottes en caoutchouc, armé d'une fourche et distribuant du foin à ses vaches. Et pourtant...

Témoignages des Vétérinaires tropicaux (de 1960 à nos jours)

L'Histoire de la « Coopération française » a fait et fera sans doute encore l'objet d'écrits savants et institutionnels.

A l'heure de la « déconstruction », le recours à la mémoire de ses acteurs directs, de l'intérieur, est utile, voire nécessaire, quel qu'en soit le parti pris. Hormis quelques autobiographies, jamais un tableau des dimensions professionnelles, familiales et amicales de la vie des coopérants n'avait été tenté.

A l'initiative de quatre vétos passés par divers pays du « champ » et par les services centraux de la Coopération, environ 200 témoignages de vétérinaires coopérants et de leurs partenaires ont été réunis. Avec une seule « directive » : pas plus de 3 pages... Et avec une totale liberté d'angle, de sujet, de ton.

Il en résulte deux publications, « *Vétérinaires au service de l'élevage tropical (1960-2010)* » et « *Vétérinaires tropicaux, regards croisés (de 1960 à nos jours)* », édités chez Édilivre, respectivement en 2025 et 2026. Ces livres, dont les droits d'auteur sont reversés à l'Association centrale d'entraide vétérinaire (ACV), sont commandables dans toutes les librairies indépendantes ou sur les plateformes, en papier ou sous forme numérique.

Les deux recueils réunissent les témoignages de 149 personnes. Ce sont d'abord 104 vétérinaires français, dont 15 femmes, qui étaient ou sont engagés dans l'écosystème français (ministères, ambassades, instituts de recherche, ONG) et dans les organisations internationales (OIE-OMSA, FAO, Banque Mondiale, UICN).

Le deuxième ouvrage croise leur regard avec celui de collègues, amis, conjoints, français et étrangers (18 auteurs du Mali, du Burkina Faso, de Côte d'Ivoire, de Madagascar, du Cameroun, du Tchad, du Togo, d'Éthiopie et de Belgique), vétérinaires ou non vétérinaires (31 auteurs sont agronomes, économistes, documentalistes, bibliothécaires, etc.). Le premier livre a été préfacé par Jacques Godfrain, ancien ministre de la coopération, et le second par le Professeur Jean-Marc Gentilini, grand spécialiste de la médecine tropicale.

Les souvenirs réunis sont des anecdotes professionnelles ou familiales ou des réflexions sur un projet ou une carrière. Grâce à la diversité des angles et moments choisis par leurs auteurs, ces « papiers » esquissent un panorama original, des itinéraires scientifiques et techniques des vétérinaires français pour le développement.

Tout en esquissant aussi des voies pour l'avenir, ils reflètent une éthique de la Coopération qui honore les acteurs de cette épopée.

« La coopération franco-africaine revisitée : entre ombre et lumières »

Par Gilles Lainé

A la veille du Sommet de Nairobi « AfricaForward » coorganisé par le Kenya et la France, la Fondation Jean Jaurès vient de mettre en ligne une note (*La coopération franco-africaine revisitée : entre ombres et lumières*) annonçant un prochain ouvrage à paraître sur ce thème. Nous en présentons ici la problématique générale.

La coopération au développement française est sérieusement remise en cause par les bouleversements constatés dans le Sahel et par le rejet de la France par de larges parties des populations africaines. A l'heure où le débat est polarisé entre tenants d'une critique anti-impérialiste radicale d'une part, et défense inconditionnelle de la coopération française de l'autre, il paraît souhaitable de clarifier les termes de ce débat et de faire un bilan plus nuancé. Il s'agit de prendre en compte ses éléments positifs et négatifs, de confronter des analyses et des perspectives différentes. Cette coopération doit être située dans le contexte géopolitique global ainsi que dans le cadre de la politique étrangère de la France et du maintien de sa volonté de domination puis d'influence, mais elle n'est pas pour autant totalement déterminée par ce cadre.

La remise en cause constatée actuellement s'inscrit dans un contexte de montée des nationalismes, de crise provoquée du multilatéralisme, de repli sur soi et de fortes contraintes budgétaires. Dans ce cadre la notion de solidarité internationale pèse de moins en moins dans la politique extérieure de la France, attaquée par ceux qui y voient un gaspillage de ressources rares, comme par ceux qui dénoncent son hypocrisie et son intérêt purement égoïste. Ces critiques s'appuient rarement sur un travail sérieux de recherche historique et sur un jugement justifié des situations et des comportements intégrant l'expérience d'acteurs de la coopération.

Il convient de répondre à ces visions souvent parcellaires et privilégiant le sensationnel en mettant en évidence la diversité de cette coopération, de ses centres de décision, de ses acteurs et de ses modes d'intervention, en soulignant son évolution dans le temps et dans ses justifications officielles et officieuses. Si une démarche critique est nécessaire, elle ne doit pas être systématiquement à charge ou laudatrice mais doit se nourrir d'expériences d'acteurs engagés de la

coopération à des titres divers, tout en la confrontant aux regards de chercheurs et théoriciens de l'aide publique au développement.

L'objet de l'analyse devrait être précisé, par exemple se limiter à la coopération au développement entre la France et les pays d'Afrique subsaharienne, sujet au cœur de l'actualité et qui suscite les plus vifs débats. Un « cadrage » préalable apparaît indispensable, certains confondant volontiers aide au développement française et développement des pays bénéficiaires. Il faut rappeler que la coopération au développement ne peut à elle seule être tenue responsable de l'évolution -dans un sens ou dans un autre- des sociétés où elle intervient. Elle était et reste un élément extérieur à ces sociétés, accélérateur/frein des changements. De la même manière, la coopération au développement n'est qu'une des composantes de la relation politique entretenue par la France avec l'Afrique subsaharienne.

Certes « le politique » fixe le cadre mais il n'est pas l'unique déterminant de la relation de « coopération ». Et à l'inverse, la coopération au développement ne peut être tenue seule responsable des actions d'influence voire d'ingérence menées au niveau politique, diplomatique, voire militaire par la France dans le cadre de la « relation spéciale » caractéristique de la Françafrique, même si elle a pu y être parfois utilisée comme outil de pression et de chantage.

Au sein de la « nébuleuse » de l'aide au développement française, il importe de mettre en évidence les différents centres et les processus de décision car trop souvent la littérature en présente une vision simpliste, voire caricaturale. Toute décision dans ce domaine est le résultat d'un rapport de force, d'un arbitrage entre différentes positions. Il en est ainsi pour les politiques publiques mais aussi pour l'action des organisations non gouvernementales ou du secteur privé.

Ainsi les « pôles dominants » ont évolué durant ces soixante années. Le poids de l'Élysée et de ses « démembrements » (secrétariat général pour les affaires africaines et malgache, cellule africaine, conseil présidentiel pour l'Afrique...) s'il est évident, a été variable selon les présidences. Sur le long terme on constate également la montée en puissance du ministère de l'Économie et des Finances (tant sur le plan des volumes financiers qu'il pilote que de son influence sur la politique) et ceci au détriment du ministère de la Coopération puis de celui de l'Europe et des Affaires étrangères. De même, le rôle et le poids actuel de l'Agence française de développement n'est en

rien comparable à ce qu'ils étaient dans les années soixante.

Du côté du « secteur privé » entendu au sens le plus large, on constate un émiettement croissant du secteur associatif et des organisations non gouvernementales. Si quelques-unes émergent au niveau international, la très grosse majorité n'a pas atteint une masse critique lui donnant une véritable capacité d'influence.

Enfin, force est de constater le rôle de plus en plus important joué par les entreprises, surtout celles qualifiées de multinationales, qui s'affranchissent volontiers du pouvoir politique et, au contraire de ce qui était constaté pendant la vingtaine d'années qui a suivi les indépendances, jouent leur propre partition de défense de leurs intérêts.

Vouloir ramener la politique de coopération aux seules relations politiques entre présidences *via* des interlocuteurs privilégiés serait réducteur, tout comme celle de s'en tenir à une relation purement technique. Il y a toujours eu une certaine autonomie des institutions et des agents de cette coopération au service d'objectifs divers et souvent contradictoires. L'idée selon laquelle la coopération au développement aurait été strictement pilotée depuis l'Élysée au service de cette volonté de puissance est assez éloignée de la réalité vécue et observée dans les opérations menées concrètement sur le terrain. Autant il est vrai que les décisions concernant les grandes orientations de la coopération, et en particulier les aides budgétaires étaient arbitrées ou parfois impulsées par l'Élysée, autant ses interventions sur les programmes et les projets de développement sont restées l'exception plutôt que la règle.

Une fois écartée la thèse d'une coopération au développement française uniquement déterminée par le maintien d'une influence déterminante sur le devenir des pays, il n'en reste pas moins qu'elle reste largement critiquée pour son absence ou son insuffisance de résultats (ou, pour être précis, d'impact durable), en Afrique en particulier.

C'est cette démarche qui est présentée dans la note de la Fondation Jean Jaurès et qui sera développée dans un ouvrage à paraître cet été chez Karthala (*Une histoire de la coopération franco-africaine, entre ombres et lumières*). Cette publication est issue des travaux du groupe de travail « 60 ans de coopération au développement » qui a réuni, à l'origine dans le cadre d'un séminaire à l'EHESS, des praticiens et chercheurs français et africains.

Les rédacteurs (C. Castellanet, P. Coquart, G. Lainé, K. Nubukpo) sont des praticiens, issus du secteur public ou d'organisation non gouvernementale. La préface est rédigée par JP. Olivier de Sardan, anthropologue.

L'ouvrage ne prétend pas à l'exhaustivité ; des instruments (comme l'assistance technique) sont analysés, des politiques publiques (comme la coopération dans les domaines militaire ou culturel) sont passés en revue sur longues périodes, des outils (comme l'évaluation) sont traités. Le rôle du secteur privé, comme bénéficiaire de l'aide publique, comme influenceur de cette politique, comme source de financement du développement fait également l'objet d'une analyse tout comme l'économie politique du franc CFA ou les entreprises sociales.

Il replace la coopération française au développement dans ses contextes historiques français comme internationaux, il souligne l'évolution du dispositif et se veut volontiers didactique dans sa présentation des institutions.

Enfin, dans une modeste démarche d'égo-histoire, les auteurs évoquent leur parcours professionnel.

De la culture



Un village si tranquille

Par Louis dit Loys Dupuy

Dans un petit village du piémont pyrénéen, au fond des vallons du Béarn, là où les matins sentent la terre humide et le bois qu'on fend, la vie s'écoulait au rythme des saisons. Situé à quelques dizaines de kilomètres de la sous-préfecture, il conservait encore, malgré le vieillissement de sa population, une école à classe unique, un bureau de poste et un café-épicerie où les anciens se retrouvaient pour égrener leurs souvenirs.

Un jour, les volets d'une des maisons de la place s'ouvrirent et une famille s'installa. Moussa Diallo, son épouse et leurs quatre enfants avaient fui les jihadistes de leur Mali natal pour chercher la paix. Les villageois scrutèrent ces nouveaux habitants avec méfiance et curiosité. Puis ils s'habituaient. Moussa était bricoleur et rendait de nombreux services. Aminata n'était pas en reste pour apporter son aide pour le ménage ou le jardinage. Les enfants vinrent grossir l'effectif de l'école toujours menacée de fermeture.

Les mois passèrent. Puis Marinette, l'épicière, décida de fermer son établissement. À quatre-vingts ans, sa fille l'avait convaincue de la rejoindre à la ville. Fini les parties de dames ou de belote ! Le village allait-il devenir comme tant d'autres un lieu sans vie, sans convivialité ? Moussa rencontra Marinette à plusieurs reprises avant son départ et l'épicerie rouvrit ses portes. Le jeune Malien était

encore plus disponible que l'ancienne propriétaire. Il se mit d'accord avec le boulanger qui ne desservait la commune qu'une fois par semaine l'été. L'épicerie accueillit donc un dépôt de pain. Le café retrouva ses convives habituels et les mois s'écoulèrent.

Quand le bureau de poste ferma définitivement, Moussa rajouta une activité : celle de point poste. Il vendait des timbres, expédiait les recommandés...

Tout se déroulait bien jusqu'à l'arrivée de Gaston. Né dans ce village, sa maison de famille se trouvait sur la place, face à celle de la famille Diallo. Gaston avait fait toute sa carrière comme fonctionnaire à Toulouse. Il ne s'était jamais marié et venait finir ses jours dans son village.

Dès le lendemain de son emménagement, il fut réveillé par une bruyante invitation à passer « Un dimanche à Bamako ». Furieux, il ouvrit ses volets et découvrit avec stupéfaction quatre jeunes Africains dansant dans la cour de la maison d'en face au son d'un transistor posé au sol. La surprise lui coupa la parole et il referma la fenêtre en grommelant des injures. Il s'habilla et se dirigea d'un pas décidé vers le domicile de Fabio, un ami d'enfance qui lui raconta l'arrivée de la famille et l'installation de Moussa comme gérant du café-épicerie. Aussitôt, il tenta de mettre en garde son ami contre tous ces « étrangers qui débarquent chez nous et vont finir par prendre notre place ». Sa longue diatribe fut accueillie par le rire sonore de son ami qui ajouta :

— Mon grand-père est venu à pied du Piémont et je porte un prénom qui n'est pas français. Et, en cherchant bien, tu as peut-être un ancêtre espagnol ... ou même arabe ! On a appris à l'école qu'ils sont allés jusqu'à Poitiers...

— Oui, mais le monde a changé ! On voit tellement de choses en ville. Tu sais que...

Fabio lui coupa la parole :

— Oublie tout ça ! Ne t'occupe plus de toutes ces fariboles dont nous abreuvent les chaînes télé. Ici, la vie est tranquille. Il nous manquait juste un peu de jeunesse et cette famille nous l'a apportée.

Gaston était reparti, mais sa colère ne s'était pas éteinte.

Peu à peu l'atmosphère changea. Insidieusement, le poison de la médisance et du racisme s'insinua dans les foyers. Deux clans apparurent. Ceux qui continuaient à fréquenter le café de Moussa et ceux qui préféraient parcourir des kilomètres pour l'éviter. Les joueurs de cartes se firent plus rares.

Lorsqu'une deuxième famille africaine vint s'installer, la tension fut à son comble. Moussa retrouva crevés les pneus de la vieille moto qu'il utilisait pour s'approvisionner. Des débris furent déversés devant la porte des nouveaux arrivants. Gaston insistait :

— Nous voilà maintenant avec deux familles !

Je vous l'ai bien dit : ils veulent prendre notre place ! Et les mesquineries anonymes se firent plus nombreuses.

Un matin, une camionnette de location s'arrêta devant le logement des Diallo. Ils y entassèrent des sacs et des cartons puis le véhicule se dirigea vers la deuxième maison pour une opération identique.

À midi les volets des deux habitations étaient clos et une grande affiche décorait la porte du café-épicerie : Fermeture définitive.

Par petits groupes, les villageois s'approchèrent. Personne ne disait mot. Ceux qui avaient écouté Gaston ne souhaitaient pas étaler leur satisfaction et les autres ne désiraient pas montrer leur déception. Gaston fut un des derniers à arriver et proféra un « Bon débarras » auquel personne ne répondit.

Il finissait de parler lorsque le maire apparut et l'apostropha sans ménagement :

— Tu peux être fier de toi, bougre d'imbécile ! Avec tes ragots et ton fiel, tu as obtenu ce que tu voulais. Le problème, c'est que tout le patelin va assumer les conséquences de tes âneries !

— Quelles conséquences ? Marinette trouvera un autre gérant bien Français !

— Ils n'ont pas envie de s'enterrer dans un village de vieux où il n'y a pas de distractions ! Ils ne sont pas disponibles comme l'étaient Moussa et sa femme. L'école va fermer, car il n'y aura plus assez d'enfants. Et toi, pauvre crétin, qui est venu ici pour y finir tes jours, tu te retrouveras en ville dans un mouroir qui te coûtera toute ta retraite. Si c'est ce que tu envisages, cela m'importe peu. Mais les autres habitants vont en pâtir aussi.

Il se tourne alors vers le petit groupe :

— Cela ne vous exonère pas de vos responsabilités. Si vous ne vous étiez pas laissés contaminer par les idées nauséabondes de Gaston, on n'en serait pas là. Il vous répétait que ces gens voulaient s'emparer de votre place. Eh bien ! Ils vous ont abandonnés à votre bêtise et à votre solitude. Moussa a repris son premier métier de mécanicien dans un garage à la ville et Aminata va s'occuper de personnes âgées à domicile. Rentrez chez vous ! Vous aurez tout le temps pour réfléchir à ce que vous avez gâché.

Il tourna les talons et regagna la mairie toute proche dont il referma violemment la porte.

Informations



Informations sur la Revue « Afrique contemporaine »

Est sorti en avril 2026 le n°281 de la Revue consacré à la résilience face au dérèglement du climat et à ses conséquences. Le diagnostic est brutal et revendiqué comme tel. L'Afrique se réchauffe à un rythme bien supérieur à la moyenne mondiale, ce qui accroît la fréquence et la gravité des sécheresses, des inondations et des vagues de chaleur et exerce une pression supplémentaire sur les services et les dépenses. Mais ce constat n'est pas écrit pour tuer l'espoir, il l'est pour encourager l'action. Il s'efforce de traiter des modalités de réponses face à la crise rampante sous l'angle des pratiques et des actions collectives porteuses d'adaptations et de transformations.

Sortira en septembre 2026 le n°282 de la Revue consacré au Sud-Kivu en RD Congo et plus précisément aux processus de dépossessions foncières dont sont victimes les populations. Réalisé avec des chercheurs de l'Université de Yaoundé II et des deux Universités de Bukavu, travaillant dans des situations difficiles et insécures, il constituera une monographie très documentée de la région.